

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CANTLEY**

Procès-verbal de la session extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Cantley tenue le 21 août 2017 à 18 h au 8, chemin River - Bibliothèque municipale à Cantley

1. OUVERTURE

Présidée par le maire suppléant M. Jean-Benoit Trahan
conseiller du district de la Rive (District # 3)

Sont présents:

Aimé Sabourin, conseiller, District des Monts (District # 1)
Sarah Plamondon, conseillère, District des Parcs (District # 4)
Louis-Simon Joanisse, conseiller, District des Érables (District # 5)
Marjolaine Gauthier, conseillère, District des Lacs (District # 6)

Absences motivées:

Madeleine Brunette, mairesse
Marcel Beaudry, conseiller, District des Prés (District # 2)

Est aussi présent:

Daniel Leduc, directeur général et secrétaire-trésorier

Aucun contribuable n'est présent dans la salle.

Les membres du conseil reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par le Code municipal.

La séance spéciale débute à 18 h 10.

**ORDRE DU JOUR DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE
TENUE LE LUNDI 21 AOÛT 2017**

1. Ouverture de la séance
2. Période de questions
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Répartition des sommes reçues par la Municipalité dans le cadre du programme d'aide l'amélioration du réseau routier municipal 2017-2018 - Résolution numéro 2017-MC-R281
5. Octroi de contrat à l'entreprise Aqua Pompe Plus pour l'aménagement de trois (3) installations septiques aux 3, 78 et 85, chemin Vigneault dans le cadre du projet de réfection du chemin Vigneault
6. Autorisation de procéder à un appel d'offres public pour les travaux de réfection du chemin Taché - Contrat n° 2017-31
7. Autorisation de procéder à un appel d'offres public pour les travaux de réfection de la montée des Érables - Phase I - Contrat n° 2017-32

Le 21 août 2017

8. Autorisation de procéder à un appel d'offres public pour les travaux de réfection des chemins Denis - Phase I et Whissell - Contrat n° 2017-33
9. Autorisation de procéder à un appel d'offres public pour les travaux de réfection des chemins Pink et Denis (phase II), montée des Érables (phase II) et le chemin Sainte-Élisabeth - Contrat n° 2017-34
10. Autorisation de procéder à l'acquisition d'un plan destiné à la construction d'un chalet de service au parc Denis
11. Période de questions
12. Clôture de la séance et levée de l'assemblée

Point 1

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Point 2

PÉRIODE DE QUESTIONS

Point 3

2017-MC-R388 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST

Proposé par le conseiller Louis-Simon Joanisse

Appuyé par la conseillère Marjolaine Gauthier

ET IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la session extraordinaire du 21 août 2017 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

Point 4

2017-MC-R389 RÉPARTITION DES SOMMES REÇUES PAR LA MUNICIPALITÉ DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL 2017-2018 - RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-MC-R281

CONSIDÉRANT QUE, par la résolution numéro 2017-MC-R281 adoptée le 13 juin 2017, le conseil déposait une demande au programme d'aide à l'amélioration locale du réseau routier municipal (PAARRM) - 2017-2018;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a identifié deux (2) demandes auprès du PAARRM, à savoir:

- Réhabilitation de la montée Paiement entre les chemins Faubourg et Vigneault
- Réhabilitation du chemin du Mont-des-Cascades

CONSIDÉRANT QU'en date du 26 juin 2017, Mme Stéphanie Vallée, ministre de la Justice et Procureure générale, ministre responsable de la région de l'Outaouais et députée de Gatineau, octroyait un montant de 32 416 \$ dans le cadre du programme PAARRM pour l'année 2017-2018;

CONSIDÉRANT QUE le conseil juge opportun que ce montant de 32 416 \$ soit réparti équitablement pour les deux (2) projets, à savoir, un montant de 16 208 \$ par projet;

Le 21 août 2017

CONSIDÉRANT QU'un protocole signé en janvier 1995 entre les municipalités de Cantley et de Val-des-Monts et déterminant les travaux d'entretien normal et d'améliorations à être effectués sur les chemins de la montée Paiement et de l'ancienne montée Paiement, prévoit que chacun des signataires assumera 50% du coût des travaux d'améliorations tels que définis;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par le conseiller Aimé Sabourin

Appuyé par la conseillère Marjolaine Gauthier

ET IL EST RÉSOLU QUE le conseil autorise une juste répartition de la subvention au montant de 32 416 \$ reçue dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration locale du réseau routier municipal (PAARRM) pour l'année 2017-2018 de la façon suivante, à savoir, une somme de 16 208 \$ par projet identifié par la résolution numéro 2017-MC-R281;

QUE les travaux d'amélioration à être effectués sur les chemins de la montée Paiement et de l'ancienne montée Paiement sont conditionnels au financement à 50% par chacune des municipalités participantes à l'entente signée entre la Municipalité de Cantley et la Municipalité de Val-des-Monts.

Adoptée à l'unanimité

Point 5

2017-MC-R390 OCTROI DE CONTRAT À L'ENTREPRISE AQUA POMPE PLUS POUR L'AMÉNAGEMENT DE TROIS INSTALLATIONS SEPTIQUES AUX 3, 78 ET 85, CHEMIN VIGNEAULT DANS LE CADRE DU PROJET DE RÉFECTION DU CHEMIN VIGNEAULT

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Cantley procédera au cours de l'automne 2017 au réaménagement du chemin Vigneault;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux nécessitent l'acquisition de surlargeurs de chaque côté du chemin Vigneault;

CONSIDÉRANT QUE dans l'emprise de ces acquisitions se retrouvent les installations septiques des résidences sises aux 3, 78 et 85, chemin Vigneault;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Cantley s'est engagée à aménager les installations septiques conformément aux normes à cet effet (Règlement Q-2,r.22);

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a demandé au technologue professionnel Luc de Repentigny de produire les études de sol afin d'établir les modifications nécessaires au respect des normes ministérielles en la matière;

CONSIDÉRANT QUE ces frais sont à la charge de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE, par la résolution numéro 2017-MC-R024 adoptée le 10 janvier 2017, le conseil autorisait le lancement d'un appel d'offres sur invitation pour les services d'un technologue professionnel, d'un entrepreneur en installation septique et d'un puisatier dans le cadre du projet de réfection du chemin Vigneault;

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offres sur invitation a été lancé le 30 juin 2017 auprès de sept (7) entrepreneurs pour l'aménagement de trois (3) installations septiques aux 3, 78 et 85 chemin Vigneault - Contrat n° 2017-04-URB, le résultat étant le suivant:

Le 21 août 2017

SOUSSIONNAIRES	PRIX ESTIMÉS (TAXES EN SUS)
Aqua Pompes Plus	37 700 \$
Construction Edelweiss inc.	49 000 \$
Carol Bernier Excavation Inc.	Non-soumissionné
DD septique Inc.	Non-soumissionné
Entreprise Garry Blackburn	Non-soumissionné
Excavation Blanchette, Roy & Vaillant inc.	Non-soumissionné
Excavation S. Piché & fils inc.	Non-soumissionné

CONSIDÉRANT QU'après analyse, deux (2) soumissions étaient conformes et que l'entreprise Aqua Pompes Plus a été jugée la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Philippe Millette, directeur du Service de l'urbanisme, de l'environnement et du développement économique (SUEDÉ);

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par la conseillère Marjolaine Gauthier

Appuyé par le conseiller Aimé Sabourin

ET IL EST RÉSOLU QUE le conseil, sur recommandation de M. Philippe Millette, directeur du Service de l'urbanisme, de l'environnement et du développement économique (SUEDÉ), octroie le mandat à l'entreprise Aqua Pompes Plus, pour la somme de 37 700 \$, taxes en sus, pour l'aménagement de trois (3) installations septiques selon les études de sol fournies par le technologue professionnel Luc de Repentigny pour les résidences sises aux 3, 78 et 85 chemin Vigneault, et ce, dans le cadre du projet de réfection du chemin Vigneault - Contrat n° 2017-04-URB;

QUE le conseil autorise M. Daniel Leduc, directeur général et secrétaire-trésorier ou son représentant légal à signer tout document nécessaire ou utile afin de donner effet à la présente résolution;

QUE les fonds requis soient puisés à même le poste budgétaire numéro 1-022-300-00-820 « Réfection du chemin Vigneault ».

Adoptée à l'unanimité

Point 6.

2017-MC-R391 AUTORISATION DE PROCÉDER À UN APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DU CHEMIN TACHÉ - CONTRAT N° 2017-31

CONSIDÉRANT QUE, par la résolution numéro 2016-MC-R610 adoptée le 15 décembre 2016, le conseil adoptait le plan triennal d'immobilisations, incluant une enveloppe de 7 850 814 \$ pour le programme de réfection des rues (PRR) prévu en 2017;

CONSIDÉRANT QUE, dans la cadre de la réalisation du programme de réfection de rues (PRR), la Municipalité de Cantley désire procéder à la réfection des chemins Taché, Sainte-Élisabeth, des Érables, Pink, Denis et Whissell;

Le 21 août 2017

CONSIDÉRANT QUE, par la résolution numéro 2017-MC-R132 adoptée le 28 mars 2017, le conseil acceptait la soumission de la firme Les services EXP inc. pour les services professionnels en ingénierie destinés à la réfection des chemins Taché, Sainte-Élisabeth, des Érables, Pink, Denis et Whissell pour un montant de 234 100 \$, taxes en sus - Contrat n° 2017-09;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de leur mandat, la firme Les services EXP inc. a remis à la municipalité les documents techniques nécessaires pour procéder à l'appel d'offres des travaux de réfection du chemin Taché;

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Michel Trudel, directeur du Service des travaux publics;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par le conseiller Louis-Simon Joanisse

Appuyé par le conseiller Aimé Sabourin

ET IL EST RÉSOLU QUE le conseil, sur recommandation de M. Michel Trudel, directeur du service des travaux publics, autorise la direction du Service des travaux publics à procéder à un appel d'offres public pour la réfection du chemin Taché - Contrat n° 2017-31.

Adoptée à l'unanimité

Point 7.

2017-MC-R392 AUTORISATION DE PROCÉDER À UN APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA MONTÉE DES ÉRABLES - PHASE I - CONTRAT N° 2017-32

CONSIDÉRANT QUE, par la résolution numéro 2016-MC-R610 adoptée le 15 décembre 2016, le conseil adoptait le plan triennal d'immobilisations, incluant une enveloppe de 7 850 814 \$ pour le programme de réfection des rues (PRR) prévu en 2017;

CONSIDÉRANT QUE, dans la cadre de la réalisation du programme de réfection de rues (PRR), la Municipalité de Cantley désire procéder à la réfection des chemins Taché, Sainte-Élisabeth, des Érables, Pink, Denis et Whissell;

CONSIDÉRANT QUE, par la résolution numéro 2017-MC-R132 adoptée le 28 mars 2017, le conseil acceptait la soumission de la firme Les services EXP inc. pour les services professionnels en ingénierie destinés à la réfection des chemins Taché, Sainte-Élisabeth, des Érables, Pink, Denis et Whissell pour un montant de 234 100 \$, taxes en sus - Contrat n° 2017-09;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de leur mandat, la firme Les services EXP inc. a remis à la municipalité les documents techniques nécessaires pour procéder à l'appel d'offres des travaux de réfection de la montée des Érables - Phase I;

CONSIDÉRANT la nécessité d'assurer l'écoulement des eaux par voie de canalisations ou de tranchées de fossés, là où requis et d'homogénéiser la réalisation du projet;

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Michel Trudel, directeur du Service des travaux publics;

Le 21 août 2017

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par le conseiller Louis-Simon Joanisse

Appuyé par la conseillère Marjolaine Gauthier

ET IL EST RÉSOLU QUE le conseil, sur recommandation de M. Michel Trudel, directeur du service des travaux publics, autorise la direction du Service des travaux publics à procéder à un appel d'offres public pour la réfection de la montée des Érables - Phase I - Contrat n° 2017-32.

Adoptée à l'unanimité

Point 8.

2017-MC-R393 AUTORISATION DE PROCÉDER À UN APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DES CHEMINS DENIS - PHASE 1 ET WHISSELL - CONTRAT N° 2017-33

CONSIDÉRANT QUE, par la résolution numéro 2016-MC-R610 adoptée le 15 décembre 2016, le conseil adoptait le plan triennal d'immobilisations, incluant une enveloppe de 7 850 814 \$ pour le programme de réfection des rues (PRR) prévu en 2017;

CONSIDÉRANT QUE, dans la cadre de la réalisation du programme de réfection de rues (PRR), la Municipalité de Cantley désire procéder à la réfection des chemins Taché, Sainte-Élisabeth, des Érables, Pink, Denis et Whissell;

CONSIDÉRANT QUE, par la résolution numéro 2017-MC-R132 adoptée le 28 mars 2017, le conseil acceptait la soumission de la firme Les services EXP inc. pour les services professionnels en ingénierie destinés à la réfection des chemins Taché, Sainte-Élisabeth, des Érables, Pink, Denis et Whissell pour un montant de 234 100 \$, taxes en sus - Contrat n° 2017-09;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de leur mandat, la firme Les services EXP inc. a remis à la municipalité les documents techniques nécessaires pour procéder à l'appel d'offres des travaux de réfection des chemins Denis - Phase 1 et Whissell;

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Michel Trudel, directeur du Service des travaux publics;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par la conseillère Sarah Plamondon

Appuyé par le conseiller Louis-Simon Joanisse

ET IL EST RÉSOLU QUE le conseil, sur recommandation de M. Michel Trudel, directeur du service des travaux publics, autorise la direction du Service des travaux publics à procéder à un appel d'offres public pour la réfection des chemins Denis - Phase I et Whissell - Contrat n° 2017-33.

Point 9.

2017-MC-R394 AUTORISATION DE PROCÉDER À UN APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DES CHEMINS PINK ET DENIS (PHASE II), MONTÉE DES ÉRABLES (PHASE II) ET LE CHEMIN SAINTE-ÉLISABETH - CONTRAT N° 2017-34

CONSIDÉRANT QUE, par la résolution numéro 2016-MC-R610 adoptée le 15 décembre 2016, le conseil adoptait le plan triennal d'immobilisations, incluant une enveloppe de 7 850 814 \$ pour le programme de réfection des rues (PRR) prévu en 2017;

Le 21 août 2017

CONSIDÉRANT QUE, dans la cadre de la réalisation du programme de réfection de rues (PRR), la Municipalité de Cantley désire procéder à la réfection des chemins Taché, Sainte-Élisabeth, des Érables, Pink, Denis et Whissell;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil de s'assurer d'un élargissement de 1,5 mètre sur le chemin Denis entre la montée des Érables et la rue du Mont-Joël;

CONSIDÉRANT QUE, par la résolution numéro 2017-MC-R132 adoptée le 28 mars 2017, le conseil acceptait la soumission de la firme Les services EXP inc pour les services professionnels en ingénierie destinés à la réfection des chemins Taché, Sainte-Élisabeth, des Érables, Pink, Denis et Whissell pour un montant de 234 100 \$, taxes en sus - Contrat n° 2017-09;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de leur mandat, la firme EXP a remis à la municipalité les documents techniques nécessaires pour procéder à l'appel d'offres des travaux de réfection des chemins Pink et Denis (Phase II), montée des Érables (Phase II) et le chemin Sainte-Élisabeth;

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Michel Trudel, directeur du Service des travaux publics;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par la conseillère, Sarah Plamondon

Appuyé par le conseiller Louis-Simon Joanisse

ET IL EST RÉSOLU QUE le conseil, sur recommandation de M. Michel Trudel, directeur du service des travaux publics, autorise la direction du Service des travaux publics à procéder à un appel d'offres public pour la réfection des chemins Pink et Denis (Phase II), montée des Érables (Phase II) et le chemin Sainte-Élisabeth - Contrat n° 2017-34.

Adoptée à l'unanimité

Point 10.

**2017-MC-R395 AUTORISATION DE PROCÉDER À L'ACQUISITION
D'UN PLAN DESTINÉ À LA CONSTRUCTION D'UN CHALET DE SERVICE
AU PARC DENIS**

CONSIDÉRANT QU'UN projet de construction d'un chalet de service au parc Denis a été identifié au Plan directeur des parcs et espaces verts adopté par le conseil municipal en 2008 et révisé en 2013;

CONSIDÉRANT QU'UNE somme de 90 000 \$ a été prévue au Plan triennal d'immobilisations 2017-2018-2019 pour la construction d'un chalet de service en 2017;

CONSIDÉRANT QUE, par la résolution numéro 2017-MC-R167 adoptée le 11 avril 2017, le conseil autorisait la direction du Service des loisirs, de la culture et des parcs de procéder à un appel d'offres pour la construction d'un chalet de service au parc Denis;

CONSIDÉRANT la nécessité d'obtenir des plans avant de procéder à la construction d'un chalet de service au parc Denis;

Le 21 août 2017

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Guy Bruneau, directeur du Service des loisirs, de la culture et des parcs, et sur recommandation du comité des loisirs, de la culture et des parcs (CLCP), d'acquérir le plan de construction n° 61021 auprès de l'entreprise Planimage Architecture et Design au coût de 440 \$, taxes en sus, pour la construction d'un chalet de service au parc Denis;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par la conseillère Sarah Plamondon

Appuyé par le conseiller Louis-Simon Joanisse

ET IL EST RÉSOLU QUE le conseil, sur recommandation de M. Guy Bruneau, directeur du Service des loisirs, de la culture et des parcs, et sur recommandation du comité des loisirs, de la culture et des parcs (CLCP), autorise l'acquisition du plan de construction n° 61021 auprès de l'entreprise Planimage Architecture et Design au coût de 440 \$, taxes en sus, pour la construction d'un chalet de service au parc Denis.

Adoptée à l'unanimité

Point 11.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Point 12.

2017-MC-R396 CLÔTURE DE LA SÉANCE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST

Proposé par le conseiller Louis-Simon Joanisse

Appuyé par le conseiller Aimé Sabourin

ET IL EST RÉSOLU QUE la session extraordinaire du conseil municipal du 21 août 2017 soit et est levée à 18 heures 34.

Adoptée à l'unanimité

Jean-Benoit Trahan
Maire suppléant

Daniel Leduc
Directeur général et secrétaire-
trésorier

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget pour l'ensemble des dépenses autorisées dans le présent procès-verbal.

En foi de quoi, je donne le présent certificat ce 22^e jour du mois d'août 2017

Signature : _____